

Le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye a publié le mercredi 17 Mai dernier un plan en faveur de la mixité dans l'enseignement.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté

Égalité

Fraternité

Constat

La récente diffusion des données **Indice de position sociale** (IPS) a montré combien la composition sociale des établissements scolaires peut être différenciée et révéler des phénomènes de ségrégation. Rappelons que les données IPS ne prennent pas seulement en compte le niveau de revenus du foyer, mais également son capital culturel et permettent ainsi de voir si l'environnement dans lequel un enfant grandit est plus ou moins favorable à sa réussite. Les établissements situés en quartier populaire sont davantage impactés et souffrent des phénomènes d'évitement notamment vers l'enseignement privé. L'absence de mixité a des effets délétères sur la réussite scolaire et plus globalement sur le parcours des jeunes scolarisés au sein des établissements relevant de la géographie prioritaire.

Cette ségrégation sociale pèse non seulement sur les résultats scolaires des élèves mais également sur ce que l'on peut appeler le **mieux vivre ensemble et contribue à renforcer les jugements négatifs portés à l'encontre de ces établissements.**

Données IPS par catégorie d'établissements

- [écoles maternelles et primaires](#) [1]
- [collèges](#) [2]

- [lycées](#) [3]

La diffusion de données IPS met ainsi en exergue le caractère inégalitaire de l'enseignement en France et le besoin de justice sociale. C'était donc une priorité affichée du ministre Pap Ndiaye lors de son arrivée rue de Grenelle, malgré quelques reports, d'oeuvrer et d'annoncer ce 17 mai le plan sur la mixité sociale au sein des établissements scolaires.

Objectifs

- La réduction de la ségrégation sociale au sein des établissements scolaires publics de 20 % d'ici 2027. Les acteurs (collectivités locales, Etat ou encore Académies) devront s'approprier cet enjeu et pourquoi pas s'inspirer d'expérimentations réussies ailleurs en France (affecter des élèves dans différents établissements, démolition de collèges, réforme de la procédure d'admission AFFELNET...).
- Les établissements privés sous contrat sont fortement invités à participer à cet objectif de mixité sociale avec l'objectif de doubler les taux d'inscriptions d'élèves boursiers en cinq ans.

Mise en route et SUIVI

Le plan mixité sera mis en œuvre à partir de 2024 pour une période de trois ans.

Des instances académiques de dialogue, de concertation et de pilotage de la mixité sociale seront mises en place dans chaque académie par les recteurs avant les vacances scolaires

Au-delà des objectifs chiffrés, les territoires vont devoir définir des orientations et plans stratégiques ambitieux mobilisant tout un écosystème. La tâche est complexe car elle croise aussi les enjeux de mixité résidentielle au sein des quartiers populaires tant espérés à travers les projets de renouvellement urbain.

La [Journée Régionale Mixité\(s\) sociale\(s\) : une mixité résidentielle et scolaire est-elle possible ?](#)

[4] organisée par l'IREV en mars dernier a fait le point en région Hauts-de-France sur la complexité de cette mise en oeuvre. Elle a permis de partager les réflexions des acteurs locaux mais aussi des retours d'expériences, notamment le plan déployé par le Département de Haute-Garonne. Les enseignements de cette journée ont été capitalisés afin d'offrir aux acteurs un référentiel commun mais également des exemples inspirants.

RESSOURCES sur cette actualité

[Mixité sociale à l'école : pas de plan d'envergure, mais des objectifs fixés aux recteurs](#) [5]



synthèse du 9 mars 2023

Synthèse de la journée régionale organisée par l'IREV, en partenariat avec l'Ecole du renouvellement urbain, le 9 mars 2023 à Lille. (à télécharger en pdf)

Poids : 2.59 Mo

[Téléchargement](#) [6] [Favoris +](#) [7]

Afficher/masquer la transcription

Synthèse de la journée régionale organisée par l'IREV, en partenariat avec l'Ecole du renouvellement urbain, le 9 mars 2023 à Lille.



dans l'enseignement

Poids : 1.98 Mo

[Téléchargement](#) [8] [Favoris +](#) [7]



Type d'actualites: [Information générale](#) [9]

Dates: Mardi 30 mai 2023 - 10:15

Thématiques: [Discrimination](#) [10]

[Education](#) [11]

[Immigration / Intégration](#) [12]

Publié le 30 mai 2023

URL de la source (modifié le 31/05/2023 - 16:31): <https://www.irev.fr/actualites-0/mixite-sociale-et-scolaire-le-plan-du-ministre-de-leducation-nationale-devoile>

Liens

[1] <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/indices-de-position-sociale-dans-les-ecoles-de-france-metropolitaine-et-drom-version-2-1/>

[2] https://data.education.gouv.fr/explore/dataset/fr-en-ips_colleges/table/?disjunctive.rentree_scolaire&disjunctive.academie&disjunctive.code_du_departement&disjunctive.departement&disjunctive.uai&disjunctive.code_insee_de_la_commune&disjunctive.nom_de_la_commune&disjunctive.secteur

[3] https://data.education.gouv.fr/explore/dataset/fr-en-ips_lycees/table/?disjunctive.rentree_scolaire&disjunctive.academie&disjunctive.code_du_departement&disjunctive.departement&disjunctive.uai&disjunctive.nom_de_l_etablissement&disjunctive.code_insee_de_la_commune&disjunctive.nom_de_la_commune&disjunctive.secteur&disjunctive.type_de_lycee

[4] <https://www.irev.fr/agenda/journee-regionale-mixites-sociales-une-mixite-residentielle-et-scolaire-est-elle-possible>

[5] <https://www.radiofrance.fr/franceinter/mixite-sociale-a-l-ecole-pas-de-plan-d-envergure-mais-des->

objectifs-fixes-aux-recteurs-9713560

[6] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/synthese_jr_irev_mixites_sociales_090323.pdf

[7] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[8] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/dossier_de_presse.pdf

[9] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[10] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3680>

[11] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[12] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3684>